

en un seul, et on chargea le comité de salut public de présenter un rapport général sur l'état actuel de la république. La rédaction en fut confiée à Robert Lindet, le membre le plus instruit de l'état des choses, parce qu'il appartenait aux anciens comités, et le plus désintéressé dans ces questions, parce qu'il avait été exclusivement occupé à servir son pays, en se chargeant du travail énorme des subsistances et des transports. Le jour où il devait être entendu fut fixé à la quatrième sans-culottide de l'an II (20 septembre 1794).

On attendait avec impatience son rapport et les décrets qu'il amènerait, et on continuait dans l'intervalle à s'agiter. C'était au jardin du Palais-Royal que se réunissait la jeunesse coalisée contre les jacobins. Là, elle lisait les journaux et les brochures, qui paraissaient en grand nombre contre le dernier régime révolutionnaire, et qui se vendaient chez les libraires des galeries. Souvent elle y formait des groupes, et en partait pour venir troubler les séances des jacobins. Le jour de la deuxième sans-culottide, un de ces groupes se forma, il était composé de ces jeunes gens qui, pour se distinguer des jacobins, s'habillaient avec soin, portaient des cravates élevées, ce qui leur fit donner le nom de *muscadins*. Dans l'un de

ces groupes, un assistant disait que, s'il arrivait quelque chose, il fallait se réunir à la convention, que les jacobins n'étaient que des intrigants et des scélérats. Un jacobin voulut lui répondre. Alors une rixe s'engagea; d'une part on criait : *Vive la convention! à bas les jacobins! à bas la queue de Robespierre!* de l'autre : *A bas les aristocrates et les muscadins! vive la convention et les jacobins!* Le tumulte augmenta bientôt. Le jacobin qui avait pris la parole, et le petit nombre de ceux qui voulaient le soutenir, furent très-maltraités; la garde accourut et dispersa le rassemblement qui était déjà très-considérable, et empêcha un engagement général.

Le surlendemain, jour fixé pour le rapport des trois comités de salut public, de législation, et de sûreté générale, Robert Lindet fut enfin entendu. Le tableau qu'il avait à tracer de la France était triste. Après avoir exposé la marche successive des factions, les progrès de la puissance de Robespierre jusqu'à sa chute, il montra deux partis, l'un composé de patriotes ardents, craignant pour la révolution et pour eux-mêmes; et l'autre, des familles éplorées dont les parents avaient été immolés ou gémissaient encore dans les fers. « Des esprits inquiets, dit Lindet, s'imaginent que

« le gouvernement va manquer d'énergie : ils
 « emploient tous les moyens pour propager
 « leur opinion et leurs craintes. Ils envoient
 « des députations et des adresses à la conven-
 « tion. Ces craintes sont chimériques : dans
 « vos mains le gouvernement conservera toute
 « sa force. Les patriotes, les fonctionnaires
 « publics peuvent-ils craindre que les services
 « qu'ils ont rendus s'effacent de la mémoire ?
 « Quel courage ne leur a-t-il pas fallu pour
 « accepter et pour remplir des fonctions pé-
 « rilleuses ? Mais aujourd'hui la France les rap-
 « pelle à leurs travaux et à leurs professions,
 « qu'ils ont trop long-temps abandonnés. Ils
 « savent que leurs fonctions étaient temporai-
 « res ; que le pouvoir, conservé trop long-temps
 « dans les mêmes mains, devient un sujet d'in-
 « quiétude ; et ils ne doivent pas craindre que
 « la France les abandonne aux ressentiments
 « et aux vengeances. »

Lindet, passant ensuite à ce qui concernait
 le parti de ceux qui avaient souffert, continua
 en disant : « Rendez la liberté à ceux que des
 « haines, des passions, l'erreur des fonction-
 « naires publics et la fureur des derniers cons-
 « pirateurs ont fait précipiter en masse dans
 « les maisons d'arrêt ; rendez-la aux laboureurs,
 « aux commerçants, aux parents des jeunes

« héros qui défendent la patrie. Les arts ont
 « été persécutés ; cependant c'est par eux que
 « vous avez appris à forger la foudre ; c'est par
 « eux que l'art des Mongolfier a servi à éclai-
 « rer la marche des armées ; c'est par eux que
 « les métaux se préparent et s'épurent, que les
 « cuirs se tannent, s'apprêtent et se mettent
 « en œuvre dans huit jours. Protégez-les, se-
 « courez-les. Beaucoup d'hommes utiles sont
 « encore dans les cachots. »

Robert Lindet fit ensuite le tableau de l'état
 agricole et commercial de la France. Il montra
 les calamités résultant des assignats, du *maxi-
 mum*, des réquisitions, de l'interruption des
 communications avec l'étranger. « Le travail,
 « dit-il, a beaucoup perdu de son activité,
 « d'abord parce que quinze cent mille hommes
 « ont été transportés sur les frontières, qu'une
 « multitude d'autres se sont voués à la guerre
 « civile, et parce qu'ensuite les esprits, dis-
 « traits par les passions politiques, se sont dé-
 « tournés de leurs occupations habituelles. Il
 « y a de nouvelles terres défrichées, mais beau-
 « coup de négligées. Le grain n'est pas battu,
 « la laine n'est pas filée, les cultivateurs ne
 « font ni rouir leur lin, ni teiller leurs chan-
 « vres. Tâchons de réparer des maux si nom-
 « breux, si divers ; rendons la paix aux grandes

« villes maritimes et manufacturières. Qu'on
 « cesse de démolir à Lyon. Avec de la paix,
 « de la sagesse et de l'oubli, les Nantais, les
 « Bordelais, les Marseillais, les Lyonnais, re-
 « prendront leurs travaux. Révoquons les lois
 « destructives du commerce; rendons aux mar-
 « chandises leur circulation; permettons d'ex-
 « porter, pour qu'on nous apporte ce qui nous
 « manque. Que les villes, les départements ces-
 « sent de se plaindre contre le gouvernement,
 « qui, disent-ils, a épuisé leurs ressources en
 « subsistances, qui n'a pas observé des pro-
 « portions assez exactes, et a fait peser iné-
 « galement le fardeau des réquisitions. Que ne
 « peuvent-ils, ceux qui se plaignent, jeter les
 « yeux sur les tableaux, les déclarations, les
 « adresses de leurs concitoyens des autres dis-
 « tricts! Ils y verraient les mêmes plaintes, les
 « mêmes réclamations, la même énergie, ins-
 « pirées par le sentiment des mêmes besoins.
 « Rappelons le repos d'esprit et le travail dans
 « les campagnes; ramenons les ouvriers à leurs
 « ateliers, les cultivateurs à leurs champs. Sur-
 « tout, ajoute Lindet, efforçons-nous de rame-
 « ner parmi nous l'union et la confiance. Ces-
 « sons de nous reprocher nos malheurs et nos
 « fautes. Avons-nous toujours été, avons-nous
 « pu être ce que nous aurions voulu être en

« effet? Nous avons tous été lancés dans la
 « même carrière: les uns ont combattu avec
 « courage, avec réflexion; les autres se sont
 « précipités, dans leur bouillante ardeur, con-
 « tre tous les obstacles qu'ils voulaient détruire
 « et renverser. Qui voudra nous interroger, et
 « nous demander compte de ces mouvements
 « qu'il est impossible de prévoir et de diriger?
 « La révolution est faite: elle est l'ouvrage de
 « tous. Quels généraux, quels soldats n'ont ja-
 « mais fait dans la guerre que ce qu'il fallait
 « faire, et ont su s'arrêter où la raison froide
 « et tranquille aurait désiré qu'ils s'arrêtas-
 « sent? N'étions-nous pas en état de guerre
 « contre les plus nombreux et les plus redou-
 « tables ennemis? Quelques revers n'ont-ils pas
 « irrité notre courage, enflammé notre colère?
 « Que nous est-il arrivé qui n'arrive à tous les
 « hommes jetés à une distance infinie du cours
 « ordinaire de la vie?»

Ce rapport, si sage, si impartial, si complet, fut couvert d'applaudissements. Tout le monde approuvait les sentiments qu'il renfermait, et il eût été à désirer que tout le monde pût les partager. Lindet proposa ensuite une série de décrets, qui furent accueillis comme l'avait été son rapport, et qui furent adoptés sur-le-champ.

Par le premier décret, le comité de sûreté générale et les représentants en mission étaient chargés d'examiner les réclamations des commerçants, des laboureurs, des artistes, des pères et mères des citoyens présents aux armées, qui étaient ou avaient des parents en prison. Par un second, les municipalités et les comités des sections étaient tenus de motiver leurs refus, quand ils n'accordaient pas de certificats de civisme. C'étaient là des satisfactions données à ceux qui se plaignaient sans cesse de la terreur et qui craignaient de la voir renaître. Un troisième décret ordonnait la rédaction d'une instruction morale, tendant à ramener l'amour du travail et des lois, à éclairer les citoyens sur les principaux événements de la révolution, et destinée à être lue au peuple, dans les fêtes décadaires. Un quatrième décret ordonnait un projet d'école normale, pour former de jeunes professeurs, et répandre ainsi l'instruction et les lumières par toute la France.

Enfin, à ces décrets en étaient joints plusieurs, ordonnant aux comités des finances et du commerce d'examiner promptement :

1° Les avantages de la libre exportation des marchandises de luxe, sous la condition d'en

faire rentrer la valeur en France en marchandises de toute espèce;

2° Les avantages ou les désavantages de la libre exportation du superflu des denrées de première nécessité, sous la condition d'un retour et de différentes formalités;

3° Les moyens les plus avantageux de remettre en circulation les marchandises destinées aux communes en rébellion, et retenues sous le scellé;

4° Enfin les réclamations des négociants qui, en vertu de la loi du séquestre, étaient tenus de déposer dans les caisses de district les sommes qu'ils devaient aux étrangers avec lesquels la France était en guerre.

On voit que ces décrets donnaient des satisfactions à ceux qui se plaignaient d'avoir été persécutés, et renfermaient quelques-unes des mesures capables d'améliorer l'état du commerce. Le parti jacobin seul n'avait pas un décret pour lui, mais il n'en avait pas besoin. Il n'avait été ni poursuivi ni emprisonné; on n'avait fait que le priver du pouvoir; il n'y avait donc aucune réparation à lui accorder. Tout ce qu'on pouvait, c'était de le rassurer sur la marche du gouvernement, et le rapport de Lindet était fait et écrit dans ce but. Aussi l'effet de ce rapport et des décrets qui l'accom-

pagnaient, fut-il des plus favorables sur tous les partis.

On parut un peu se calmer. Le lendemain, dernier jour de l'année et cinquième sans-culottide de l'an II (21 septembre 1794), la fête ordonnée depuis long-temps pour placer Marat au Panthéon et en exclure Mirabeau, fut célébrée. Déjà elle n'était plus conforme à l'état des opinions et des esprits. Marat n'était plus assez saint, ni Mirabeau assez coupable, pour qu'on décernât tant d'honneurs au sanglant apôtre de la terreur, et qu'on infligeât tant d'ignominie au plus grand orateur de la révolution. Mais pour ne pas alarmer la Montagne, et pour éviter les apparences d'une réaction trop prompte, la fête ne fut pas révoquée. Le jour fixé, les restes de Marat furent portés en pompe au Panthéon, et ceux de Mirabeau en furent ignominieusement retirés par une porte latérale.

Ainsi le pouvoir, retiré aux jacobins et aux montagnards, était possédé aujourd'hui par les partisans de Danton, de Camille Desmoulins, par les *indulgents* enfin, qui étaient devenus les thermidoriens. Ces derniers cependant, tandis qu'ils tâchaient de réparer les maux produits par la révolution, tandis qu'ils élargissaient les suspects et s'efforçaient de rendre

quelque liberté et quelque sécurité au commerce, étaient pleins encore de ménagement pour la Montagne qu'ils avaient dépossédée, et décernaient à Marat la place qu'ils ravissaient à Mirabeau.